

our-plus, slam. pelée in-xer- le nent nbre hef. orer as-rio- qui une eur lait de de de roc les Il se, ue es

taines femmes, malgré leurs affirmations, ou leurs sourires, peuvent se rajeunir, ils n'ont pu, eux, se vieillir.

Depuis longtemps, le siège de M. Bayle était fait; il s'étonne de la publicité provoquée autour de Glozel. Tout récemment, passant à Vichy, il s'est bien gardé de pousser jusqu'à la station préendue néolithique, mais il s'est fort étonné et fort amusé de trouver un service spécial d'autocars. Au fond, le directeur de l'identité judiciaire ne s'est jamais intéressé à ces questions pseudo-scientifiques; la découverte d'un criminel qui a malencontreusement laissé derrière lui l'empreinte de son soulier le passionne beaucoup plus. Sa parole, toutefois, devient plus sèche, plus âpre lorsqu'il parle de la mauvaise foi de certains.

Pour M. Bayle, les résultats de son rapport sont irréfutables pour tout homme non prévenu, d'autant plus que, quoi qu'en disent certains, le procès verbal de saisie des objets examinés a été signé à la fois par le commissaire et par les Fradin. A la fin de notre entretien, il ne nous a toutefois pas caché qu'il ne croyait pas que ce rapport mettrait fin aux polémiques...

ROBERT GAUTHIER.

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Bibliothèque Maison de l'Orient



173845

LES FOUILLES DE GLOZEL

Comp. 6 octobre 28

Un entretien avec M. Bayle

On sait que, saisi d'une plainte contre X..., faussaire, soupçonné d'avoir fabriqué de toutes pièces le gisement de Glozel, le parquet de Moulins commit un expert, M. Bayle, directeur à la préfecture de police, du service de l'identité judiciaire. Un certain nombre d'objets exposés dans des vitrines de ce qui avait été appelé « musée de Glozel » et n'était en réalité que la salle de ferme des Fradin, furent saisis. Ces objets provenaient, disaient des glozéliens, du Champ des Morts. M. Bayle devait déterminer, par ses méthodes propres, si ces objets contenaient en eux-mêmes des preuves de leur antiquité ou de leur modernisme.

Patiemment, le directeur de l'identité judiciaire se mit à l'ouvrage, et, par des analyses scientifiques, physiques, chimiques, optiques même, il essaya de déterminer l'âge des objets arrivés un matin dans son bureau, dans deux caisses dûment scellées. De nombreux journalistes allaient l'interroger pour connaître le résultat des expériences. Devant tous, il se récusait; tantôt il alléguait des raisons d'ordre scientifique. « Les analyses sont en cours, disait-il, de nouvelles expériences peuvent infirmer des résultats déjà acquis. » Tantôt il arguait de raisons de correction vis-à-vis du parquet de Moulins. « Je ne parlerai qu'après le dépôt de mon rapport devant le juge d'instruction. » Les expériences, toutefois, touchaient à leur fin, et, tout récemment, des renseignements furent officiellement demandés à M. Bayle, qui ne put les refuser. Des indiscretions furent alors commises, et, ce matin, différents journaux annoncèrent que le rapport du directeur de l'identité judiciaire concluait à la non-authenticité du gisement de Glozel.

Nous nous sommes aussitôt rendu auprès de M. Bayle qui, contrarié par les indiscretions commises et par une publication qu'il estime prématurée, puisque certaines expériences sont encore en cours, n'a pu toutefois que nous confirmer l'exactitude d'ensemble des faits publiés en même temps qu'il en précisait certains points.

Le directeur de l'identité judiciaire s'est bien gardé de prendre parti dans la question de l'authenticité ou de la fausseté du gisement de Glozel : cela n'est pas de sa compétence; il s'est borné à faire des analyses, ou mieux des constatations matérielles sur les objets qui lui ont été soumis. Or, des constatations matérielles faites, il résulte qu'en eux-mêmes ces objets renferment de nombreux indices montrant qu'ils ne peuvent être très anciens.

Les expériences ont porté sur des os, sur des pierres gravées, sur des poteries, sur des briques cuites... Or à l'intérieur d'une de ces briques des fils de laine ont été trouvés, colorés à l'aniline; les os sont des os récents, contenant encore des proportions importantes de gélatine. Certains objets, présentés à l'examen de savants étrangers, avaient peut-être été tirés d'ossements fossilisés, mais parmi les os analysés à Paris, certains provenaient, de toute évidence, d'animaux récents. Les poteries donnent à bon compte l'impression de l'ancien; dans une bobine en terre une racine de graminée toute gonflée encore de sève a été trouvée. Les galets gravés l'ont vraisemblablement été avec des instruments en acier, alors qu'on voudrait dater le gisement de Glozel de l'époque de la pierre. Sur ce point, toutefois, les dernières expériences actuellement en cours doivent venir confirmer les conclusions actuelles.

Certains objets semblent avoir été transportés directement de l'atelier de fabrication au musée, ils ne portent aucune des caractéristiques des objets ayant séjourné longtemps dans la terre.

Le rapport de M. Bayle, qui sera très probablement prêt à la fin du mois, sera fort volumineux. Illustré de photographies, il relatera des expériences plus nombreuses que ne le laissent entendre les indiscretions actuelles. Des faits, des constatations matérielles, point de commentaires sur la grammaire de la soi-disant écriture glozélienne ou sur l'origine de la civilisation. Bien qu'avant minutieusement pesé, analysé, mesuré, M. Bayle n'a pas détruit; d'autres savants pourront donc, comme lui, arriver, par des séries parallèles d'expériences, portant sur des objets différents sans rapport les uns avec les autres, se contrôlant les uns les autres, arriver à la même conclusion : les objets de Glozel portent en eux-mêmes, en des indices irréfutables, leur âge, leur jeunesse. Cer-